



GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités

11 | 2021

Archives, genre, sexualités, discours

Constituer des archives en sexologie francophone : un essai d'autoethnographie

*Building a Sexological Francophone Archive Center: An Essay in
Autoethnography*

Alain Giami



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/glad/3034>

DOI : 10.4000/glad.3034

ISSN : 2551-0819

Éditeur

Association GSL

Référence électronique

Alain Giami, « Constituer des archives en sexologie francophone : un essai d'autoethnographie », *GLAD!* [En ligne], 11 | 2021, mis en ligne le 20 décembre 2021, consulté le 29 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/glad/3034> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glad.3034>

Ce document a été généré automatiquement le 29 janvier 2022.



La revue *GLAD!* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Constituer des archives en sexologie francophone : un essai d'autoethnographie

Building a Sexological Francophone Archive Center: An Essay in Autoethnography

Alain Giami

Introduction

- 1 Cet article est développé à partir du travail d'*archivation* (Derrida 1995) que je mène actuellement en vue du destin futur de mes propres archives professionnelles et personnelles amassées au cours des 40 années de ma carrière professionnelle et de ma vie privée.
- 2 Tout cela a commencé lorsque j'ai été confronté à la nécessité de devoir me séparer (me débarrasser ?) d'une grande partie des documents et des ouvrages que j'avais conservés tout au long de ma carrière. J'avais (presque) tout gardé !! Certains désignent cette conduite comme le *syndrome de Diogène* alors que d'autres, en quête de pathologisation de l'existence, utilisent le terme de *syllogomanie* qui ferait de cette conduite un trouble à soigner. Soigner : oui, mais de quelle façon ? En arrivant à convaincre (ou obliger) la personne à se débarrasser radicalement de tout ce qu'elle a accumulé ou en l'aidant à trier dans ses matériaux et en l'accompagnant dans la conservation de ceux-ci, tout en essayant de la convaincre de l'importance de conserver ceux-ci pour la collectivité générale ou les communautés auxquelles elle appartient.
- 3 Ce travail a pu être réalisé grâce à la demande d'une grande université européenne souhaitant explorer l'éventualité de la création d'un centre d'archives en sexologie dans l'aire francophone. À partir de ce moment, il a pris une dimension plus collective et institutionnelle et s'est élargi au champ et à la communauté des sexologues et des chercheurs œuvrant dans le champ des sexualités. La réflexion collective et la

confrontation des idées et des pratiques ont ainsi pris le pas sur la réflexion individuelle et la recherche d'une solution pour mes propres archives a ainsi pris la forme d'un travail d'expertise en vue de la création d'un centre d'archives universitaire¹. C'est là que l'approche *autoethnographique* qui permet de mettre en perspective les questions personnelles et spécifiques du chercheur avec les questions des personnes, des communautés et des institutions concernées s'est imposée. Le projet vise ainsi à mieux comprendre les problèmes rencontrés pour sélectionner les documents à collecter, ceux à conserver ou à détruire, et pour trouver l'institution la plus appropriée pour la conservation, la diffusion, la mise en valeur et l'exploitation scientifique de documents – privés et/ou publics – qui prendront le statut d'archive.

- 4 Dans ce contexte, j'ai tenté d'identifier en premier lieu les intentions des détenteurs potentiels d'archives, mais aussi leur attachement à ces matériaux au travers de ce qu'ils représentent pour eux, la place qu'ils occupent dans leur histoire personnelle et le fait de devoir s'en débarrasser – ou pas. Par ailleurs, le fait que de telles archives concernent la recherche (sciences sociales et historiques, recherche clinique et santé publique) et la pratique clinique dans le champ de la sexualité et de la sexologie pose la question du choix de l'institution accueillante : centres d'archives spécialisés dans le domaine de la sexualité, archives d'histoire de la médecine, archives d'institutions de soins ou intégration dans des archives nationales ou locales, archives militantes et communautaires. L'enquête a mis en évidence que toutes ces possibilités existent. Il apparaît donc opportun de s'intéresser aux archives professionnelles – scientifiques et médicales – des professionnels de la sexologie et plus largement de la *sex research* du XX^e siècle dont le destin et les problèmes ont été beaucoup moins étudiés que ceux des archives féministes ou LGBTQI+.
- 5 On présentera tout d'abord les questions théoriques qui ont orienté ce travail, avant de revenir sur l'analyse de mon expérience personnelle concernant mes propres archives. Une enquête approfondie a été réalisée à l'aide d'une approche dite de « boule de neige » auprès de 62 sexologues recrutés dans mon réseau de connaissances et au-delà (notamment en Suisse). Une enquête menée en vue de mieux comprendre le fonctionnement des archives sexologiques, féministes et communautaires (LGBTQI+) a été menée parallèlement. Parmi les principaux enseignements de ce travail émerge la question de la *confiance*, comme condition centrale de possibilité de l'émergence d'un centre d'archives sexologiques. L'établissement d'une relation fondée sur la confiance entre les détenteurs d'archives et les archivistes généralistes ou communautaires apparaît comme l'une des conditions nécessaires au succès d'une telle entreprise.

Le travail d'archivation

- 6 La notion d'*archivation* développée par Derrida inclut une phase créatrice préalable, qui consigne, inscrit une trace dans quelque lieu, quelque espace extérieur (Derrida 1995). Cette notion a été ensuite complétée par la notion d'*archivalisation*, un autre néologisme qui signifie le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait que l'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé (Ketelaar 1999). Chez ces deux auteurs, on retrouve la notion d'un processus de création et de fabrication des archives qui constitue le passage d'un univers privé et subjectif à un univers public qui obéit à un certain nombre de règles éthiques et juridiques. On observe ici la présence de deux logiques différentes : celle de l'individu,

de sa subjectivité, ses émotions et ses objectifs politiques, d'une part, et celle des institutions plus soucieuses d'établir et de respecter des règles de travail et de mettre en œuvre des procédures techniques de sélection, de collecte, d'emmagasiner, de conservation, de catalogage, de protection et de diffusion, dans le cadre d'un projet stratégique institutionnel. Ce processus de travail met en présence (en tension) différents acteurs avec d'un côté, les détenteurs des documents qui en sont les propriétaires, leur entourage, leurs héritiers et exécuteurs testamentaires (au cas où la personne est déjà décédée), les institutions dans lesquelles la personne a œuvré, les associations de type communautaire auxquelles elle a participé et, de l'autre côté, les institutions censées recueillir ces matériaux de façon statutaire (les archives nationales pour les documents administratifs et les *archives publiques*), des archives universitaires, spécialisées ou communautaires pour tous les autres types de documents. Il peut en outre y avoir des obligations statutaires et réglementaires qui sont fonction du statut de la personne et la possibilité d'un choix par affinités, sentiment d'appartenance, ou toute autre motivation plus ou moins recevable par les héritiers d'une part, et les institutions de l'autre. À titre d'exemple, les archives de Philippe Lazar, ancien directeur général de l'INSERM (entre 1982 et 1996), conservées aux Archives Nationales de la France, comportent différentes sections : les archives de son activité scientifique comme chercheur, ses archives de directeur général de l'INSERM, d'abord et de l'Institut Recherche & Développement (IRD) ensuite, et enfin ses archives personnelles comprenant son activité associative et politique. Cet ensemble qui mêle *archives publiques* et *archives privées* a été regroupé sous le nom de son auteur dans le catalogue les Archives Nationales après avoir été traité par le service des archives de l'INSERM².

- 7 La question du tri apparaît centrale dans ce processus avec la nécessité de sélectionner et réduire les volumes à archiver, en supprimant les doublons et en distinguant les matériaux qui présentent un intérêt et ceux qui n'en présentent pas : mais un intérêt pour qui ? L'histoire de la publication des carnets de terrain de Malinowski illustre bien les contradictions et les difficultés auxquelles sont confrontés ceux qui s'intéressent aux archives et documents personnels. L'épouse de Malinowski, qui décida de publier son journal de terrain après sa mort, considérait que : « Lorsque l'on est en possession du journal ou de l'autobiographie d'un homme éminent, ces matériaux touchant sa vie intérieure, son quotidien et le travail de sa pensée, sa démarche créatrice devraient être publiés, dans l'intention bien délibérée de dévoiler sa personnalité en relation avec l'œuvre accomplie » (Malinowski 1985 : 18). Tout en louant la « remarquable liberté » avec laquelle il s'exprimait, Valetta Malinowska décida cependant de supprimer quelques passages : « Quelques remarques d'ordre purement intime ont été omises, et ces omissions indiquées par quatre points successifs. » (Malinowski 1967-1985) Dans ce cas, on ne peut qu'être satisfait de la solution adoptée indiquant les passages supprimés. Il y a quelques années, alors que je travaillais dans le *Rare Book and Manuscript Department* d'une grande université américaine, la bibliothécaire chargée de la réception et du travail de catalogage de l'importante collection d'archives d'un homme politique connu, m'informa au détour d'un café pris à la cafétéria, de la présence de documents pornographiques et de la décision des responsables de la bibliothèque de détruire ces documents, considérés comme pouvant nuire à la réputation post-mortem de cet homme politique. On peut aussi supposer que compte tenu de la réputation de celui-ci, les responsables de la bibliothèque ont été choquées par cette découverte et ont préféré l'éliminer du catalogue de la collection. Connaissant mon intérêt pour les questions liées à la sexualité, elle me proposa amicalement de

m'offrir, de façon tout à fait confidentielle, quelques échantillons des documents voués à la destruction. La question de l'intérêt, mais aussi de la vérité historique apparaît ici en pleine lumière : les conservateurs d'archives ont le pouvoir de décider ce qui restera dans l'histoire et contribuera à son écriture par les historiens au-delà des tris et sélections qui auraient déjà été opérés par leurs détenteurs et leurs héritiers familiaux ou professionnels animés pour leur part de logiques et d'intérêts spécifiques, parfois contradictoires avec ceux du principal intéressé. Ces exemples mettent bien en évidence que les logiques de tri et de sélection interviennent à différents paliers de la constitution d'un corpus d'archives et qu'elles répondent à des finalités multiples et parfois contradictoires. Les logiques à l'œuvre dans les opérations de sélection et de tri ne font pas que répondre à une nécessité et une rationalité historique, elles mettent en jeu d'autres éléments. Elles ont à voir avec des affects tels que l'honneur, la honte, les émotions et les sentiments. Les logiques de « traitement » des archives ne sont certainement pas les mêmes selon le statut de ceux qui sont chargés de cette opération et comme on l'a vu des intérêts et des objectifs pouvant être contradictoires entrent en jeu. Les stratégies des institutions archivistiques ne sont pas strictement parallèles à celles des détenteurs d'archives.

Autoethnographie

- 8 La perspective *autoethnographique* qui place le chercheur au centre des investigations a été mise en œuvre ici dans la mesure où elle permet de mieux travailler les mouvements d'itération entre les questions du chercheur, les questions soulevées par les participants lors des interviews, les observations réalisées sur les centres d'archives existants et les données de la littérature scientifique, les négociations avec les responsables de différents centres d'archives en vue du legs de mes propres archives. Ces processus permettent ainsi d'accéder à une *montée en généralité* qui permet de mieux penser les questions et les situations collectives (Holman Jones, Adams & Ellis 2013). L'une des possibilités uniques qu'offre l'autoethnographie : apprendre à connaître ce qui est de l'ordre de la généralité — le social, le culturel et le politique — par l'exploration de qui est du domaine personnel. Carolyn Ellis (2004) écrit que les chercheurs qui utilisent l'approche autoethnographique s'efforcent de « relier les aspects autobiographiques et personnels aux registres culturels et au social » en privilégiant « l'action concrète, l'émotion, l'incarnation, la conscience de soi et l'introspection...³ ». (Douglas & Carless 2013 : p. xix).
- 9 La perspective autoethnographique développée ici renforce la réflexion théorique menée par Jacques Derrida (présentée plus bas) qui a renouvelé les problématisations de la question des archives en développant la notion d'*archivation*. Au-delà des concepts d'*archivation* et d'*archivalisation*, la notion de *traduction* développée par Latour permet de penser le passage d'un univers à un autre, et probablement de la censure qui peut intervenir lors de ce passage (Latour 1991). On retrouve chez ces différents auteurs, la notion d'un *processus* de création et de fabrication des archives qui constitue un processus de passage d'un univers privé et subjectif (même si les archives sont constituées dans un cadre dit public) vers un univers public qui obéit à un certain nombre de règles politiques, éthiques et juridiques. On se trouve loin de l'idée selon laquelle des archives ne seraient que le produit d'un « dépôt » ou d'un « legs » simplement emmagasiné dans le premier lieu venu.

- 10 Mon expérience personnelle et les premiers contacts établis avec des détenteurs ou détentrices d'archives, des archivistes professionnels et un centre d'archives en phase de constitution confirment l'hypothèse d'un processus et d'un travail de traduction et de fabrication des archives. Travail pouvant d'autant plus être sujet à des processus de censure, dissimulation, destruction ou de mise en exergue qu'il s'agisse de matériaux à contenu sexuel (textuel ou iconographique) mettant en question les postures morales portées par les acteurs et les institutions. Par ailleurs, l'évolution des idées et des conceptions en matière de sexualité et de sexologie ont pour effet de redessiner les lignes de partage entre ce qui peut être considéré comme légitime. Le destin de Willy Pasini et ses relations avec le Fonds Chalumeau (Université de Genève) sont tout à fait exemplaires des renversements des alliances historiques. Pasini avait été l'un des principaux animateurs du Fonds Chalumeau au moment de sa création et avait bénéficié d'un important soutien qui a permis à l'école genevoise de sexologie et aux enseignements académiques en sexologie et à la sexologie européenne de se développer. Les documents publiés actuellement sur le site du Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualités (CMCSS) adoptent un tout autre ton à l'égard de Pasini (sans le nommer directement) en attribuant à celui-ci et à ses collègues une position hétérocentrée et hétéronormative : « dans les premières pages de l'*Introduction à la sexologie médicale* (1974), l'appui d'une anthropologie binariste, selon laquelle « la bipolarité des sexes offre le modèle concret de plusieurs aspects bi-polaires de la vie collective, tels les oppositions entre l'activité et la passivité, la force ou la faiblesse, etc. » Pareille conception conduit à faire figurer l'« homosexualité », dans le même ouvrage, parmi les « obstacles à la vie sexuelle »⁴. Au-delà du caractère anachronique de telles accusations, cet exemple met en pleine lumière la dimension politique de l'archivage des matériaux sexologiques et « sciences des sexualités ». En effet, quel peut être le destin d'archives considérées actuellement comme dépassées (pour ne pas dire plus) par les tenants des conceptions actuelles de la sexologie ?

Archives de sexualité versus archives pornographiques ?

- 11 La majorité des publications sur la question des archives relatives à la sexualité ont surtout porté sur les archives et les collections personnelles de personnages emblématiques des communautés LGBTQI+ (Barriault 2009; Dean, Rusczycky & Squires 2014; Mercer 2014; Weeks 2007). Weeks (2007) a bien mis en évidence comment la vie personnelle retracée dans des récits autobiographiques constituait une dimension centrale de l'histoire sociale et culturelle et de l'histoire de la sexualité. Dans une autre perspective, on trouve la présence de travaux sur les archives féministes du XX^e siècle (Bard, Metz & Neveu 2006) qui comportent une forme de dimension militante en considérant les matériaux d'archives comme nécessaires à l'accession à la visibilité sociale et politique des femmes et des mouvements féministes. D'autres travaux plus récents ont abordé directement la question des contenus sexuels explicites relevant de ce qu'il est convenu de désigner comme *pornographie* (Reay 2018; Sigel 2020; Dean, Rusczycky & Squires 2014) en mettant en avant le côté secret, intime de documents qui restent oubliés et dissimulés pendant des années avant d'être découverts parfois par hasard, qu'il s'agisse de documents privés de personnes ayant eu une vie publique ou d'anonymes reclus dont on découvre l'œuvre après la mort (Darger 2013-2020). Dans

l'annexe de leur ouvrage *Porn Archives*, Dean, Ruszczycky & Squires (2014) ont présenté une liste, certainement non exhaustive, des principaux centres d'archives en y incluant les centres d'archives sexologiques aussi bien que les centres recueillant les archives personnelles et les collections érotiques des membres des communautés gays. Ceci met bien en évidence l'importance et la difficulté épistémologiques (Escoffier 2020) à distinguer les différents registres scientifique ou vernaculaire, pour de possibles archives de la sexologie et de la *sex research*.

Mes archives/mes questions

- 12 Mes propres archives et surtout mes questions sont partie intégrante de l'enquête, aussi bien en termes d'identification des contenus matériels que de mes questions personnelles, concrètes et émotionnelles.
- 13 Ma préoccupation à l'égard de la question des archives a commencé à se poser au moment où j'ai dû envisager de quitter le vaste bureau que j'occupais depuis une vingtaine d'années dans lequel j'avais entreposé tout un ensemble de documents rassemblés au cours de ma carrière, à l'Hôpital de Bicêtre. En plus de ce vaste bureau, je disposais de placards dans un couloir, de rayons de bibliothèque dans deux autres bureaux, et de quelques étagères dans le bureau de ma secrétaire, sur lesquelles étaient entreposés les copies de mes publications, les documents administratifs témoins de mes missions à travers le monde et de la gestion de mes activités au sein de l'INSERM. Une de mes collègues – qui ne conservait pas grand-chose de son activité scientifique – avait déjà déposé ses propres archives aux Archives de l'INSERM. Cette donation avait demandé à sa secrétaire un important travail pendant quelques semaines. En effet, la secrétaire avait dû classer, organiser et « nettoyer » les documents avant de les faire parvenir au service des Archives. Cette pratique tranchait avec ce que j'avais rencontré au moment où j'ai dû déposer à la BDIC (« la contemporaine ») les archives de Boris Fraenkel⁵ que j'avais pu sauver de la destruction. Pour cette institution, il fallait déposer les matériaux tels quels, en conservant la poussière et le rangement (ou le chaos) opéré par le propriétaire des archives. Il y a aussi tous les ouvrages achetés au cours des différents travaux qui ont permis la constitution d'une bibliothèque spécialisée de plus de 3000 ouvrages sur les questions de sexualité et genre. Au-delà des archives entreposées dans mon bureau, j'ai encore quelques « mètres linéaires » (selon la terminologie technique en vigueur) accumulés à mon domicile et qui comprennent des correspondances personnelles et professionnelles, des dossiers documentaires constitués à base de coupures de journaux, l'historique administratif de ma carrière avec les originaux de mes diplômes, les échecs aux différents concours auxquels je me suis présenté, des collections de revues, des photos, des dossiers de participation à des congrès et des documents pornographiques (magazines, photos, vidéo, etc..) et une collection d'ouvrages et d'objets d'art érotique ainsi que la majeure partie de ma bibliothèque spécialisée. Tout ceci constitue un environnement spatial dans lequel les cogitations du monde intérieur sont en dialogue permanent – à toute heure du jour ou de la nuit – avec les éléments matériels qui se renvoient ainsi les uns aux autres. Me déposséder de cet environnement peut constituer une dépossession de mon univers mental. Des solutions ont été trouvées pour pallier ce drame. Ainsi, par exemple, les héritiers de Pierre Gaudibert (1928-2006), historien de l'art, critique et conservateur, ont vendu, en 2015 soit neuf ans après sa mort, sa bibliothèque et ses archives au Musée

d'Art Moderne de la Ville de Paris, avec une partie de sa collection personnelle. Une salle de ce musée est désormais consacrée aux archives de ce personnage avec une immense photographie murale qui représente son bureau dans l'état où il se trouvait quand il y travaillait. Des éléments de sa collection d'ouvrages, de brochures d'archives et de photos sont exposés dans des vitrines bien fermées. En entrant dans la salle d'exposition, j'ai eu l'impression de pénétrer dans l'univers mental de Gaudibert au plus profond de son intimité ainsi dévoilée. Ce dévoilement peut prendre des formes plus extrêmes. En pénétrant dans le *Museo di Antropologia Criminale* « Cesare Lombroso » à Turin, on est frappé par la présence d'un squelette reconstitué qui semble accueillir les visiteurs de ce musée avec un large sourire. Renseignement pris auprès des conservateurs et des gardiens, il s'agit de l'hôte des lieux, Cesare Lombroso lui-même qui avait demandé à ce que son squelette soit exposé au musée, en lui assurant ainsi une forme d'exhibition éternelle.

- 14 J'ai commencé à me poser la question du destin des matériaux que j'avais accumulés au cours de toutes ces années, vers les années 2015, au moment de penser à mon changement d'activité du fait de l'obligation légale de prendre ma retraite. J'ai ainsi commencé à penser à toute une série de solutions possibles et satisfaisantes pour mon désir de sauver ce matériel de la destruction et de m'assurer une place dans l'éternité des rayons de bibliothèques et d'archives.

Human Sexuality Ressources de l'Université Cornell (état de New-York)

- 15 C'est alors qu'apparut la possibilité de déposer mes documents au *Human Sexuality Ressources* de l'Université Cornell (état de New-York) grâce à un contact avec une amie qui travaillait dans cette université depuis quelques années et connaissait l'un des bibliothécaires français et intéressé à ouvrir les archives de Cornell à des documents d'origine française. Ce bibliothécaire/archiviste servit d'intermédiaire avec les responsables de la *Division of Rare Books and Manuscript Collections/ Cornell University Library*. En février 2016, je fus invité pour rencontrer les responsables de la bibliothèque et des *Human Sexuality Ressources* et à y donner deux conférences, dont l'une dans le cadre de la bibliothèque afin de présenter des éléments de ma collection. J'ai pu ainsi accéder à une visite des conditions de conservation de la bibliothèque. Il s'agissait d'une sorte de coffre-fort solidement sécurisé, climatisé et maintenu à température constante, dans lequel les différentes collections étaient soigneusement rangées et cataloguées. On ne pouvait accéder à ces éléments que sur autorisation spéciale. Les documents étaient livrés dans une petite salle, où l'usage d'un stylo à encre était strictement prohibé, mais où l'on pouvait photographier les documents consultés. Très fortement impressionné par cette visite et les contacts avec les responsables, je décidai donc de leur confier une grande partie de ma collection. Le *memorandum of understanding* fut donc signé le 29 Juin 2016. Quatre-vingt-dix kilos de matériel furent mis dans des caisses cartonnées avec l'aide de mes étudiants et de ma secrétaire et le tout fut expédié par une société de transport international le 7 juillet 2016. Quelques semaines plus tard, ce matériel prit le nom de *Alain Giami Collection on sexual practices and attitudes and their health outcomes, circa 1980-2016. Collection Number : 7833* et devint très rapidement accessible sur Internet⁶.

- 16 Le reste du matériel dont j'avais encore besoin pour mon activité scientifique fut ensuite déménagé dans mon nouveau bureau, à l'Hôpital Paul Brousse de Villejuif où je terminai ma carrière de directeur de recherche à l'INSERM, le 1^{er} septembre 2018. Il comprend encore environ une quinzaine de mètres linéaires d'archives et environ 2000 ouvrages spécialisés en « sexologie et sciences des sexualités » qui sont toujours entreposés dans ces bureaux. L'administration de l'INSERM m'en ayant généreusement laissé la disposition grâce à mon éméritat.

Grand Établissement Documentaire (Campus Condorcet, Aubervilliers)

- 17 Plus récemment, je suis entré en contact avec les responsables du Grand Établissement Documentaire (GED - Campus Condorcet) et un accord provisoire a été établi pour le transfert (don) de ma bibliothèque de recherche en sexualité et genre (environ 3000 ouvrages) après l'ouverture du GED. Le GED n'accueillerait pas mes archives de travail à proprement parler, mais seulement le segment de la collection d'ouvrages portant sur ces questions (17 juillet 2019).

Archives de l'INSERM/Archives nationales

- 18 J'ai découvert entre temps que l'administration recommandait que les archives des chercheurs du secteur public soient déposées aux archives de leur établissement de rattachement avant d'être traitées et versées aux archives nationales en tant qu'archives publiques. Mais ceci pose la question du statut et de la localisation des archives privées. La distinction entre travail professionnel et vie privée qui sont souvent entremêlées est difficile à établir dans le domaine des sciences sociales. Les archives nationales présentent l'intérêt de la garantie professionnelle avérée, de la neutralité supposée et de la pérennité de la conservation et de l'accès assurées par l'État.
- 19 Le récit du processus mis en place en vue du dépôt de mes archives dans différents centres pouvant les accueillir permet, dans le cadre d'une démarche *autoethnographique*, de formuler et mieux comprendre les questions qui ont été abordées dans l'enquête auprès des donateurs potentiels. Je fais l'hypothèse que les détenteurs potentiels d'archives se posent les mêmes questions que moi et que la formulation de mes questions m'aidera à mieux comprendre les leurs, à mieux voir celles qu'ils se posent et que je ne me suis pas posées et inversement. Cette histoire fonctionne ainsi comme une grille de lecture des matériaux recueillis auprès de ces personnes ainsi que les questions des acteurs de l'archivistique dans ce domaine qui ont aussi été interrogés dans le cadre de ce projet. Un premier constat s'impose ici : le choix d'un centre d'archives ou d'une bibliothèque pouvant accueillir mes archives de la façon la plus satisfaisante possible, c'est-à-dire avec des garanties de pérennité et de mise à disposition aux publics intéressés, n'est pas simple. Il y a la possibilité de choisir un centre d'archives spécialisées — s'il en existe un — en France ou à l'étranger. Il y a la possibilité de segmenter les collections en fonction de différentes thématiques (choix effectué par Pierre Simon, qui a légué ses archives en fonction des thématiques abordées à différents centres d'archives, contrairement à Philippe Lazar qui a choisi de regrouper ses archives publiques et privées aux Archives nationales). Il y a enfin la

séparation entre des bibliothèques spécialisées, des documents d'archives, et le cas échéant des objets d'art ou ethnographiques qui sont traditionnellement distribués, en France, dans trois institutions différentes : les Archives nationales, les bibliothèques (dont la BNF) et la réunion des musées nationaux (RMN).

- 20 Ainsi le donateur potentiel d'archives Alain Giami se pose les questions suivantes concernant le destin de ses propres archives dans un centre d'archives :
- 21 Que suis-je en droit d'exiger/d'attendre en termes de sécurité et de contrôle, de la part d'un Centre qui accepterait de recueillir mes archives de travail ?
- La prise en charge des frais de transfert depuis le lieu d'entrepôt vers le lieu de destination ;
 - Une garantie de la sécurité du stockage : incendies, inondations, vol, destruction, perte ;
 - L'organisation du contenu : catalogage descriptif et publication du catalogue établi comprenant les caractéristiques de la collection ;
 - Un accès permanent, gratuit et sans restriction à mes archives ;
 - Une visibilité et une promotion des contenus de mes archives et de ma personne, en proximité avec d'autres fonds d'archives situés dans le même registre ;
 - L'accessibilité de ma collection aux chercheurs avec consultation sur place ou ailleurs, réalisation d'ouvrages documentaires, expositions ou cycle de conférences et séminaires.
 - La possibilité de restriction de l'accès à la collection en cas de risque pour la collection elle-même ou pour moi-même si je suis toujours en vie.

Identifier les détenteurs potentiels d'archives

- 22 Pour mener ce travail, j'ai puisé dans mon carnet d'adresses, mes travaux de recherche, et dans ma mémoire. En effet, j'ai commencé à travailler sur et avec les sexologues il y a une trentaine d'années et des enquêtes ont été réalisées de façon successive en France (Giami & de Colomby 2001 ; Giami, Chevret-Méasson & Bonierbale 2009 ; Giami & Michaels 2020) et dans différents pays européens (Giami, de Colomby & Groupe-Euro-Sexo 2006) et d'Amérique latine (Giami & Russo 2013). La réalisation de ces enquêtes ainsi que les différents travaux menés en partenariat ont établi une proximité faite d'amitiés — et aussi d'inimitiés — qui m'ont donné une place très particulière dans ce monde professionnel allant jusqu'à la participation à des responsabilités importantes dans de grandes associations professionnelles et sociétés scientifiques en France et dans d'autres pays. Cette situation a amené certaines personnes à m'identifier comme un sexologue, c'est-à-dire comme un membre à part entière de cette communauté. L'historien Steven Epstein considère mes travaux comme ceux d'un *insider*. C'est sur la base de cette connaissance approfondie de la communauté des sexologues francophones que j'ai procédé au recrutement des participants selon une méthode que je peux qualifier comme « par cercles concentriques », c'est-à-dire en partant d'abord des personnes les plus proches et en évoluant vers celles que je connais moins ou avec lesquelles il existe des inimitiés. Soixante-deux personnes (professionnels de la sexologie ou de la *sex research*) ont ainsi été contactées pour ce projet. Environ un tiers d'entre elles n'ont pas répondu à mes messages de contacts, dont la quasi-totalité des personnes travaillant en Suisse romande. La majorité des personnes qui ont répondu sont âgées de plus de 60 ans et ont consacré la majeure partie de leur carrière professionnelle médicale (principalement) autour des questions de sexualité comme sexologues, à plein temps pour certaines d'entre elles et à temps partiel. La prédominance de cette tranche d'âge est justifiée par le fait qu'il s'agit du moment du

passage à la retraite et de l'abandon plus moins complet de l'activité professionnelle et en particulier des locaux occupés à titre professionnel. Ce qui pose de façon concrète et matérielle la question du stockage, de la conservation — plus ou moins complète — ou de la destruction des documents accumulés et conservés au cours de la carrière. Quelques-unes de ces personnes ont occupé des responsabilités associatives ce qui leur donne la responsabilité des archives de leurs associations au-delà de leurs archives personnelles.

- 23 L'enquête a dû être menée par téléphone, zoom, messagerie électronique. Cette approche a permis cependant de recueillir des propos intéressants sur les archives des personnes interrogées (un premier essai d'identification), sur les motivations ou les « volontés » préexistant à ces fonds, et parfois de constater la destruction d'une partie ou de la totalité du matériel collecté au cours de la vie et de la carrière de ces personnes. Le contexte sanitaire n'a pas permis d'aller observer sur place la matérialité des documents existants chez les personnes interrogées.
- 24 Quelques entretiens ont été partiellement enregistrés pour faciliter la préparation des comptes rendus détaillés ne comportant que les éléments relatifs aux questions d'archives. Après rédaction de ces comptes rendus, les enregistrements informels ont été détruits et les synthèses finales envoyées aux personnes interviewées, pour validation et approbation de leur utilisation dans le cadre du rapport final (Giami 2000). J'ai choisi de présenter ici des éléments des entretiens les plus significatifs qui m'ont été accordés dans le cadre de ce projet.

Que nous disent les sexologues à propos de leurs archives

À qui s'adresse-t-on ?

- 25 Les personnes interrogées ont accepté (ou refusé) de répondre à « Alain Giami », en personne. C'est en moi que leur confiance a été déposée pour confier leurs réflexions concernant leurs archives, ce qui relève de leur vie privée et de leur confidentialité. C'est probablement à moi, personnellement, que certaines personnes ont refusé de répondre ou dans un cas précis, refusé, plus tard, que leur nom et leur propos soient même mentionnés dans ce travail. Ce point apparaît tout à fait important si l'on souhaite bâtir un centre d'archives en sexologie francophone. Les personnes concernées n'accepteraient de léguer leurs archives qu'à la condition qu'un climat de confiance personnalisé soit établi entre les donateurs et les destinataires institutionnels des archives qui sont considérées comme précieuses par leurs détenteurs. Un tel climat de confiance porte aussi bien sur les personnes que sur les institutions. L'établissement d'un lien de confiance n'est cependant pas suffisant. Pour certaines personnes, le legs ou donation de leurs propres archives ne s'inscrit pas uniquement dans un simple projet de stockage et de conservation, mais constitue un message, un projet de continuation de reconnaissance de leur activité et de leur personne.
- 26 Ainsi, l'une des responsables des Archives du féminisme (Angers), a-t-elle exprimé sa déception face à la décision de Michelle Perrot et des héritiers de Gisèle Halimi d'avoir choisi de déposer leurs propres archives aux Archives nationales plutôt que dans les Archives du féminisme. L'historienne Michelle Perrot, qui fait même partie du comité

scientifique des Archives du féminisme et a participé de leur fondation, a préféré la reconnaissance offerte par l'accès aux Archives nationales, archives de la république. Pour l'historienne professeure d'université, la sécurité et la pérennité d'une institution publique prestigieuse sont probablement associées à sa décision. Cette situation illustre parfaitement l'idée selon laquelle la confiance dans le destinataire, si elle est une condition nécessaire, n'est pas suffisante et que le choix d'un site plutôt qu'un autre, lorsque ceci est possible, permet de mieux comprendre les dimensions symboliques, idéologiques et affectives du dépôt d'archives dans un lieu spécifique. L'exemple des archives de Freud déposées sous embargo de longue durée à la Bibliothèque du Congrès à Washington, nous rappelle que la confiance dans les grandes institutions publiques n'est pas inébranlable. L'histoire prend la forme d'un roman policier écrit par Janet Malcolm qui raconte comment Jeffrey Masson réussit dans un premier temps à gagner la confiance d'Anna Freud et des responsables de la fondation chargés de la gestion des archives de Freud, avant de s'approprier et de publier des éléments de la correspondance entre Freud à Fliess sur la « théorie de la séduction » (Masson 1992). Cette publication donna lieu à un scandale international et met bien en évidence la dimension sensible et hautement politique de la gestion d'un fonds d'archives (Malcolm 1984). Le dépôt dans des archives aussi prestigieuses et aussi « sûres » que la Bibliothèque du congrès n'a pas permis d'éviter les « fuites » de documents sensibles, dont la publication a servi à orchestrer une campagne internationale contre Freud. Doit-on supposer qu'un dépôt d'archives a pour mission de protéger la mémoire de celui qui lui a remis son héritage ? On comprend ainsi toute l'importance des débats actuels autour de l'ouverture des archives de la Guerre d'Algérie/Guerre d'indépendance, et notamment des archives de l'armée française en vue de l'ouverture possible de procès pour des crimes imprescriptibles.

Pas d'archives/pas d'histoires ?

- 27 Pour une majorité des personnes interrogées, l'entretien a donné l'occasion de reprendre contact avec moi, de parler de choses et d'autres et de nos vies respectives et de faire le point sur leurs archives. Une grande partie de ces personnes ont constaté qu'elles n'avaient pas conservé grand-chose au fil de leur carrière, qu'elles ne s'étaient pas préoccupées d'archivage, et *in fine* qu'elles avaient détruit des matériaux considérés comme *encombrants* et jugés sans intérêt à la fin de leur carrière. Pour ces personnes l'entretien a été de courte durée, parfois accompagné de la promesse « d'aller voir », « d'aller jeter un œil » à la cave, au grenier ou dans la maison de campagne afin de vérifier si d'aventure il pouvait avoir subsisté des matériaux qui pouvaient m'intéresser. Dans le meilleur des cas, ces personnes ont dit avoir conservé quelques ouvrages et des revues qu'elles pourraient éventuellement léguer au moment venu. Dans la plupart des cas, il s'agit de collections de l'une des principales revues sexologiques françaises : les *Cahiers de sexologie clinique*, revue créée et publiée sous la direction de Gilbert Tordjman entre 1975 et 2001 ; ou bien des principaux travaux de Masters & Johnson (dans leur traduction française par Michel Meignant) et parfois des ouvrages de Willy Pasini qui a exercé une influence considérable sur la sexologie francophone des années 1970. La présence de ces collections et leur forte occurrence dans les fonds des sexologues français des années 1970/1980 renseigne déjà sur l'orientation clinique et intellectuelle de ce segment de la profession. Personne n'a parlé des œuvres de Wilhelm Reich ou de Michel Foucault pourtant très en vogue au

cours de cette période. Le premier constat que l'on peut donc faire à la suite de cette enquête est celui de l'absence d'intérêt et de culture archivistique chez la plupart de ces personnes.

Travail d'archives et travail biographique

- 28 La réflexion sur les archives qui a été proposée aux détenteurs potentiels d'archives a ouvert, pour certaines d'entre ces personnes, un espace pour le déroulement d'un récit autobiographique. En effet, l'évocation et la description des matériaux existants et éventuellement disponibles (ou pas) ont souvent renvoyé aux circonstances dans lesquelles ils ont été produits et aux souvenirs dans lesquels ils avaient été constitués et ensuite précieusement conservés. Il faut préciser d'entrée de jeu qu'une telle possibilité n'était pas proposée explicitement dans le contact et dans le guide d'entretien (qui est resté très ouvert) qui a servi de trame à ces entretiens, mais que lorsque cela se présentait, je n'ai pas hésité à accompagner les personnes dans leur récit et soutenir et ponctuer leur discours par mes interventions issues de mes propres questions et des questions posées par les autres participants : « dire et faire dire » selon la belle expression de Alain Blanchet (Blanchet 1991).
- 29 Le déroulement des entretiens s'est inscrit selon deux scénarios différents déjà décrits par Derrida (1997) avec d'une part, le « retour au passé » qui a mobilisé la mémoire des personnes ou la « promesse du futur » dans laquelle on jette les fondements et les fondations d'un travail et d'une vie future.

Le retour au passé

- 30 Pour de nombreuses personnes, la proposition de discuter et de réfléchir à leurs archives les a conduites à raconter leur trajectoire en associant des éléments d'archives avec des moments biographiques. Une des premières femmes médecins à avoir rejoint la sexologie au début des années 1970 reconnaît avoir conservé « quatre armoires pleines de documents » qui ont été disposées chez elle à son domicile, après avoir pris sa retraite, fermé son cabinet et abandonné la pratique hospitalière, il y a déjà quelques années. Tout de suite, l'évocation du nom d'un des centres possibles pour l'archivage de la sexologie francophone lui rappelle ses premières armes dans la prise en charge des personnes transgenres au début des années quatre-vingt. Elle se souvient avoir été invitée à venir participer à un colloque et de l'excellent accueil dont elle avait bénéficié, alors qu'elle était atteinte d'une crise aiguë de sciatique qui l'avait obligée à se déplacer avec l'aide d'un fauteuil roulant. Elle raconte avoir presque par hasard été impliquée dans les questions de sexualité et d'identité de genre. De fil en aiguille, elle décrit ses premières expériences cliniques à l'hôpital où elle travaillait, les contacts avec les collègues qui ont tout de suite considéré qu'elle était une experte dans ces prises en charge dont ils ne connaissaient pas grand-chose, les contacts avec les quelques praticiens qui étaient engagés dans cette voie, les premiers congrès où les collègues qui deviennent rapidement des amis se retrouvent et vont dîner ensemble au restaurant et visiter les musées locaux. Toute la genèse d'une carrière revient à la mémoire, ponctuée par la localisation de documents d'archives, à domicile ou ailleurs. La remémoration des événements s'enchaîne avec la localisation des documents et elle me livre un entretien biographique qu'elle mettra un point d'honneur à relire et

vérifier avant de m'autoriser à son utilisation pour les besoins de la recherche. Cette exigence de précision narrative montre à quel point la question est importante pour cette personne et comment le destin de ses archives est indissolublement lié à sa biographie personnelle et professionnelle. Mais aussi, combien il est difficile de s'en séparer et combien il est important de pouvoir en garder le contrôle. Tel autre sexologue, psychiatre, qui a participé à l'aventure sexologique me raconte sa découverte de la sexologie au fil des rencontres dans les séminaires et congrès. Au moment de partir à la retraite, il a choisi de numériser les archives de son travail qu'il considérait comme importantes, ce qui lui permet de les garder à disposition en vue du nouvel ouvrage qu'il compte écrire à l'aube de ses quatre-vingt-dix ans. Il me remercie d'avoir pu évoquer ses souvenirs professionnels et, quelques jours après notre entretien, me fait envoyer par le technicien informatique avec lequel il travaille l'ensemble de ses archives numérisées dont je suis le dépositaire du simple fait de la confiance qu'il m'a accordée. Une autre sexologue a longtemps exercé comme clinicienne, occupé des fonctions et des responsabilités importantes dans le monde associatif et beaucoup travaillé avec l'industrie pharmaceutique au moment de la mise sur le marché du Viagra et des développements de la formation continue des médecins en médecine sexuelle. Elle a numérisé et transféré toutes ses archives sur un disque dur qui est accessible à partir d'une tablette ; ce qui lui permet de travailler en voyageant en avion ou en train, me dit-elle. Elle a ainsi constitué une bibliothèque de plusieurs milliers d'articles médicaux et scientifiques en format pdf, ainsi qu'une collection des conférences et des cours qu'elle a donnés et des articles qu'elle a publiés. Elle dit s'être débarrassée auprès d'un brocanteur d'une cinquantaine de caisses d'ouvrages lors de ses différents déménagements et n'avoir conservé que les romans et une collection complète de ses propres ouvrages. Une autre sexologue de la première heure, qui a aussi occupé des fonctions de responsabilité associative et participé aux enseignements en sexologie depuis le début des années 1980, me confie avoir conservé une grande partie des mémoires des étudiants qu'elle a supervisés. Elle se sert encore de ces mémoires pour les formations en sexologie auxquelles elle participe encore et ne souhaite pas s'en séparer pour l'instant. Les mémoires élaborés par les étudiants en sexologie semblent constituer une part importante des matériaux conservés par les sexologues enseignants et peuvent certainement être très utiles pour l'écriture d'une histoire des idées en sexologie. Un sexologue parisien dit avoir conservé « plusieurs centaines de feuillets manuscrits » qu'il serait le seul capable de relire. Il a écrit ces feuillets tout au long de sa carrière et en particulier à partir des associations d'idées surgies en écoutant ses patients en thérapie. Il ne sait pas encore ce qu'il va faire de ces matériaux, mais aimerait écrire un ou deux ouvrages à partir de ceux-ci. Il doute cependant que ce matériau puisse intéresser un centre d'archives.

- 31 Une éminente responsable d'association de sexologues qui a déménagé à plusieurs reprises et a pris sa retraite officielle de ses fonctions et activités hospitalières dit avoir laissé ses archives professionnelles à la secrétaire qui l'assistait dans son activité hospitalière. Elle pense que ses archives sont conservées dans une pièce fermée à clef, mais en ignore le contenu. Elle me demande d'en parler avec la secrétaire, toujours en activité, qui confirme l'existence de cette collection de documents, mais dont elle ignore aussi le contenu. La sexologue serait d'accord pour verser ces documents dans un centre d'archives, mais souhaite d'abord pouvoir se rendre elle-même dans les locaux pour en vérifier le contenu et pour y effectuer les tris qui s'imposent selon elle. Quelques jours après notre premier entretien, elle me recontacte pour me dire avoir

retrouvé dans la cave de son domicile « quelques caisses contenant des cassettes vidéo enregistrées au cours de son activité clinique avec les différents types de patients » qu'elle accompagnait. Elle souhaite que je vienne les récupérer le plus vite possible pour « mon projet d'archives ». Cette dernière remarque fait apparaître que même dans les cas où la personne a eu une activité importante, a conscience de l'intérêt de ses archives et ne se montre pas opposée à l'idée de leur transfert dans un centre d'archives, il s'agit de conserver un certain contrôle sur ces matériaux. Enfin, on perçoit aussi la méconnaissance à l'égard de la réglementation en vigueur concernant le statut légal de documents et dossiers médicaux et la nécessaire préservation du secret médical qui est une obligation légale.

- 32 Au travers de ces quelques observations, on peut noter que si la remémoration du passé a occupé une place importante, les archives ont aussi simultanément une fonction d'utilité pour la continuation de l'activité au présent et dans un bref avenir : pouvoir se servir de ces matériaux pour des projets d'écriture ou d'enseignement. L'archive est ce qui permet de faire le lien entre le passé et le futur, à plus ou moins brève échéance.

La projection dans l'avenir

- 33 Parmi les quelques personnes qui ont conservé des archives importantes, la conservation des archives dans un lieu approprié et, pourrait-on dire, dans un mausolée dédié à leur œuvre ouvre à la question de l'éternité. Les archives conservées et notamment les collections d'ouvrages médicaux et scientifiques, mais aussi d'ouvrages relevant de l'érotisme et de la pornographie, de l'histoire et de la philosophie doivent entrer dans le cadre de la création d'une fondation dédiée à l'œuvre et la mémoire qui sera gérée par les fidèles disciples soucieux de conserver et valoriser l'héritage du Maître. Après une description minutieuse de l'importance de la collection en termes de mètres linéaires, ce sexologue m'a indiqué ne pas vouloir poursuivre ce travail avec moi ni avec « des gens qu'il ne connaît pas » et qui ne seraient probablement pas dignes de gérer sa collection et au-delà, son héritage intellectuel et scientifique. Il faut donc éviter que les choses, et les documents notamment, échappent à son détenteur afin qu'il puisse en assurer le contrôle.

Les archiveurs : chercheurs et universitaires en sciences sociales et historiques

- 34 Quelques-uns de mes anciens collègues ayant travaillé dans la recherche publique ont accepté de répondre à mon questionnement. Contrairement aux sexologues cliniciens, ceux-ci ont conservé de façon relativement systématique et bien organisée une grande partie de leurs documents de travail, dans lesquels il sera difficile de faire la part entre ce qui relève des *archives publiques* et des *archives privées* selon la nomenclature des archives nationales en France qui ne recoupe pas nécessairement la nomenclature personnelle et subjective de ces personnes. L'une d'entre ces personnes a déjà eu l'occasion de gérer les archives d'un sociologue disparu précocement, il y a quelques années. Elle s'est associée avec un historien spécialiste des archives pour cataloguer, emballer et expédier les archives conservées dans le bureau de son collègue vers un centre d'archives prestigieux. Par ailleurs, elle sait que le conjoint de ce chercheur a conservé à domicile la partie des archives qui se trouvait dans ce domicile partagé et

qu'il ne semble pas soucieux ni pressé de les confier à un centre d'archives approprié et éventuellement aux Archives nationales comme il en aurait l'obligation règlementaire. Elle a parfaitement identifié le contenu de ses propres archives de travail comprenant des protocoles d'enquêtes, des notes de travail, des publications et des manuscrits, mais n'a pas encore décidé à quelle institution elle les lèguera. Un autre chercheur qui a pris des distances avec son activité scientifique tout en continuant à écrire me confie avoir conservé des manuscrits non publiés et des échanges de correspondance avec des chercheurs plus ou moins illustres du monde académique français. Il envisage de confier ces documents à un centre d'archives en France. Enfin, une sociologue désormais à la retraite continue à pouvoir disposer de son bureau où elle peut y recevoir des étudiants. C'est là que ses archives de travail sont conservées. Elle identifie de mémoire la présence d'un certain nombre de caisses contenant des textes publiés et non publiés, des notes de travail, des retranscriptions d'entretiens et d'autres documents de travail scientifique. Elle a aussi conservé des correspondances avec des personnages qui ont joué un rôle important dans le développement des politiques sexuelles et les droits humains en France. Tous ces documents sont disponibles et j'ai été invité à venir visiter les locaux.

Épilogue et perspectives

- 35 Il est toujours fascinant de procéder à une enquête à la charnière entre la psychologie sociale, plus centrée sur les attitudes, les représentations et les phénomènes subjectifs et idéologiques au sens large, et l'ethnographie, plus centrée sur les descriptions des objets et des pratiques et de leur dimension symbolique. Cette enquête m'a révélé que la majorité des sexologues cliniciens (et enseignants) n'ont pas de culture ni de préoccupation archivistique et qu'ils ont déjà détruit la plupart des quelques documents qu'ils avaient accumulés et conservés au cours de leur carrière. Seule une minorité de celles et ceux qui ont joué un rôle important et structurant dans l'histoire du groupe professionnel des sexologues, en France principalement, a conservé des documents de différentes natures. Il peut s'agir de manuscrits, d'enregistrements audio et vidéo, de documents d'enseignement, de cours, de mémoires élaborés par leurs anciens étudiants, de collections d'ouvrages et, dans certains cas, de documents pornographiques. Ces documents remplissent une fonction très importante dans la construction de la mémoire personnelle et professionnelle et, dans certains cas, permettent une projection dans un futur proche (continuer une activité intellectuelle) ou plus lointain en assurant la conservation et la diffusion de ceux-ci. Dans quelques très rares cas, les archives ont pour fonction d'assurer l'éternité et dans ce cas elles s'inscrivent dans le projet d'une fondation qui sera animée par les disciples du maître.

La confiance

- 36 Plusieurs des participants de l'enquête ont rappelé l'importance de la *confiance* qui doit s'établir entre les donateurs et le centre qui accueillera leurs archives et sera investi ainsi de la mission de protéger la matérialité et la sécurité des documents. La question de la *confiance* est apparue avec beaucoup plus d'intensité à propos du développement des archives communautaires, qui sont en elles-mêmes une réponse des membres des communautés/minorités stigmatisées, à l'absence de *confiance* envers les institutions

publiques ou toute institution généraliste. Les sexologues ne constituent pas une communauté, mais un « groupe professionnel » qui est structuré dans des enseignements, des associations professionnelles et/ou des sociétés savantes, l'organisation de congrès et séminaires, l'édition de revues qui prennent la forme d'une communauté informelle. La création d'un centre d'archives en sexologie sera investie d'une mission importante : celle de conserver la mémoire de ce groupe informel et de contribuer à l'écriture et la visibilité de son histoire. La responsabilité éthique et politique de celui qui a engagé le processus d'archivage des archives de la sexologie francophone est donc engagée à différents titres. Il doit se montrer digne de la confiance que lui ont accordée celles et ceux qui lui ont confié leur témoignage, et mener le projet à son terme en assurant aux archives préservées le sanctuaire le plus approprié à la conservation de la mémoire et à la promesse d'un futur.

BIBLIOGRAPHIE

- BARD, Christine, METZ Annie & NEVEU Valérie (éds.). 2006. *Guide des sources de l'histoire du féminisme*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Collection Archives du féminisme. <https://dx.doi.org/10.4000/rh19.1862>
- BARRIAULT, Marcel. 2009. « Hard To Dismiss : The Archival Value of Gay Male Erotica and Pornography » *Archivaria* 68 : 219-246.
- BLANCHET, Alain. 1991. *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris : Armand Colin.
- DARGER, Henry. 2013-2020. *L'histoire de ma vie*. Paris : Editions du Seuil.
- DEAN, Tim, RUSZCZYCKY Steven, & SQUIRES David (éds.). 2014. *Porn Archives*. Durham : Duke University Press.
- DERRIDA, Jacques. 1995. *Mal d'archive*. Paris : Galilée.
- DOUGLAS, Kitrina & CARLESS David. 2013. « A History of Autoethnographic Inquiry » in *Handbook of Autoethnography*, HOLMAN JONES, Stacy, ADAMS Tony E. & ELLIS Carolyn (éds), New York : Routledge, 84-106. <https://dx.doi.org/10.4324/9781315427812>
- ESCOFFIER, Jeffrey. 2020. « Every Detail Counts: Robert Stoller, Perversion and the Production of Pornography » *Psychoanalysis and History* 22 (1): 35-52. <https://dx.doi.org/10.3366/pah.2020.0324>
- GIAMI, Alain, CHEVRET-MÉASSON, Marie & BONIERBALE, Mireille. 2009. « Les professionnels de la sexologie en France : quelques évolutions. Premiers résultats de l'enquête nationale » *Sexologies, European Journal of Sexology and Sexual Health* 18 (4): 265-269. <https://dx.doi.org/10.1016/j.sexol.2009.09.010>
- GIAMI, Alain. 2000. « La démarche clinique dans les sciences sociales » *Bulletin de Psychologie* 53 (447) : 325-332.
- GIAMI, Alain & MICHAELS, Stuart. 2020. « La profession de sexologue en France en 2019 : résultats préliminaires d'une enquête nationale » *Sexologies. Revue Européenne de Sexologie et Santé sexuelle* 29 : 57-67. <https://dx.doi.org/10.1016/j.sexol.2005.11.010>
-

- GIAMI, Alain & de COLOMBY, Patrick. 2001. « Profession sexologue ? » *Sociétés Contemporaines* 41-42 : 41-63. <https://doi.org/10.3917/soco.041.0041>
- GIAMI, Alain, de COLOMBY, Patrick & Groupe-Euro-Sexo. 2006. « Sexology as a profession in Europe : diversity and common perspectives » *Sexologies. European Journal of Sexology and Sexual health* 1: 7-13. <https://dx.doi.org/10.1016/j.sexol.2005.11.010>
- GIAMI, Alain & RUSSO Jane. 2013. « The diversity of sexologies in Latin America : emergence, development and diversification » *International Journal of Sexual Health* 25(1) : 1-12. <http://dx.doi.org/10.1080/19317611.2012.760507>
- HOLMAN JONES, Stacy, ADAMS, Tony & ELLIS, Carolyn. 2013. « Coming to know autoethnography as more than a method » in *Handbook of Autoethnography*, New York : Routledge, 17-47. <http://dx.doi.org/10.1002/9781118901731.iecrm0011>
- KETELAAR, Eric. 1999. « Archivalisation and archiving » *Archives and Manuscripts* 27(1) : 54-61.
- LATOUR, Bruno. 1991. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La découverte.
- MALCOLM, Janet. 1984. *In the Freud Archives*. New York : Alfred A. Knopf.
- MALINOWSKI, Bronislaw. 1985 [1967]. *Journal d'ethnologue*. Paris : éditions du Seuil.
- MASSON, Jeffrey, M.. 1992. *Le Réel escamoté : le renoncement de Freud à la théorie de la séduction*. Paris : Aubier.
- MERCER, John. 2014. « The Secret History: Porn Archives, 'Personal' Collections and British Universities » *Porn Studies* 1(4) : 411-414. <https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1080/23268743.2014.947754>.
- REAY, Barry. 2018. *Sex in the Archives Writing American Sexual Histories*. London : Blackwell's.
- SIGEL, Lisa. 2020. *The People's Porn. A History of Handmade Pornography in America*. London : Reaktion.
- WEEKS, Jeffrey. 2007. *The World We Have Won*. London : Routledge.

NOTES

1. Ce projet a été soutenu par un « mandat » du Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualités (CMCSS) qui s'est déroulé entre décembre 2020 et juin 2021. Les propos et les idées énoncées dans ce texte sont sous la seule responsabilité de l'auteur.
2. <https://francearchives.fr/findingaid/c363881d32148512d1b80558e356cc6c6d082477>, consulté le 5 novembre 2021.
3. Traduit par l'auteur de cet article.
4. <https://www.unige.ch/cmcss/presentation/50-ans-dhistoire/le-fumc-dans-lhistoire/>, consulté le 8 décembre 2021.
5. Une biographie succincte de Boris Fraenkel est présentée dans la notice qui accompagne ses archives déposées à « la contemporaine » : <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-1242>, consulté le 5 novembre 2021.
6. Disponible à l'adresse suivante : <https://rmc.library.cornell.edu/EAD/htmldocs/RMM07833.html>, consulté le 5 novembre 2021.

RÉSUMÉS

Cet essai relate le déroulement d'un travail d'enquête préliminaire en vue de la création d'un centre d'archives sexologiques francophone dans une grande université européenne. Il est fondé sur une approche autoethnographique qui prend appui sur les questions et les démarches que j'ai engagées personnellement en vue du dépôt de mes propres archives de travail et collections d'ouvrages sur les sexualités et le genre. L'approche autoethnographique met ainsi en tension les questions et les difficultés du chercheur, qui est un acteur impliqué personnellement, avec celles des détenteurs potentiels d'archives et des institutions pouvant recevoir de telles archives. Mes propres questions ouvrent de nouvelles questions aux détenteurs d'archives et aux institutions et inversement, les questions des détenteurs et des institutions me permettent de mieux aborder mes propres questions. Une enquête par téléphone/zoom a été réalisée entre septembre 2020 et mai 2021 auprès de 62 personnes détentrices potentielles d'archives et de 28 personnes, acteurs/actrices de l'univers des archives générales, sexologiques et communautaires, publiques et privées. Il ressort de cette enquête que la grande majorité des sexologues francophones n'ont pas de grandes préoccupations ni une culture archivistique développée ; qu'une grande partie d'entre eux/elles a déjà détruit les quelques archives accumulées au cours de leur carrière au moment de leur départ en retraite. Pour les quelques personnes qui ont conservé des documents en lien avec leur profession, la réflexion sur les archives a permis de réactiver la mémoire professionnelle, de se projeter dans un avenir proche (travaux d'écriture) ou d'inscrire leur héritage dans un projet d'éternité avec la construction d'un mausolée en l'honneur de leur personne et de leur œuvre. Dans tous les cas, la séparation potentielle d'avec les archives existantes est une opération subjectivement difficile et certainement à accompagner dans le cadre d'un projet qui doit rester fondé sur la confiance des détenteurs envers l'institution qui recevra leurs précieux documents. Dans cette perspective, les dispositifs mis en place par les institutions qui accueilleront ces archives occupent une place fondamentale dans l'identification, le recueil et l'archivage des documents et ils doivent bénéficier de la confiance des détenteurs d'archives.

This essay relates the process of a preliminary work of identification in view of the creation of a Francophone sexological archive in a large European university. It is based on an autoethnographic approach that draws on the questions and personal steps that I have taken in order to deposit my own work archives and book collections on sexualities and gender. The autoethnographic approach thus puts into tension the questions and difficulties of the researcher, who is a personally involved actor, with those of potential archive holders and institutions that may receive such archives. My own questions open up new questions for the holders of archives and institutions and conversely, the questions of the holders and institutions allow me to better address my own issues. A telephone/zoom survey was conducted between September 2020 and May 2021 with 62 potential archive holders and 28 people, actors in the world of sexological and community archives, both public and private. The survey revealed that the majority of French-speaking sexologists do not have any major concerns or archival culture; that a large proportion of them have already destroyed the few archives they have accumulated during their career when they retire. For the few who have accumulated documents related to their profession, reflection on the archives allows them to reactivate their professional memory, to project themselves into the near future (writing work) or to inscribe their legacy in a project of eternity with the construction of a mausoleum in honor of their person and their work, ensured by their disciples. In all cases, the potential separation from the existing archives remains a subjectively and emotional difficult operation and certainly needs to be accompanied

within the framework of a project that must remain based on the trust of the holders towards the institution that will receive their precious documents. In this perspective, the mechanisms put in place by the institutions that will receive these archives occupy a fundamental place in the constitution, collection and archiving of the documents and they must benefit from the confidence of the archive holders.

INDEX

Thèmes : Explorations

Keywords : archives, sexology, sex research, autoethnography, gender studies

Mots-clés : archives, sexologie, sex research, autoethnographie, études de genre

AUTEUR

ALAIN GIAMI

INSERM – CESP/Villejuif (94807) France

Alain Giami est chercheur en sciences sociales, auteur de plusieurs ouvrages et plus de 200 articles et chapitres. Directeur de recherche émérite à l'Inserm, il a dirigé l'équipe de recherche « Genre, sexualité, santé ». Il a fondé et coordonné le réseau : « Recherches en Sciences sociales sur la sexualité » à l'Association Française de Sociologie (2003-2013). Il a été consulté comme expert par l'OMS, l'UNESCO, le Conseil d'Etat et le Comité Consultatif National d'Ethique. Il est rédacteur en chef associé de la revue *Sexologies : European Journal of Sexology and Sexual Health* (Elsevier). Alain Giami est actuellement, en 2021, vice-président du comité scientifique de la *World Association for Sexual Health* (WAS) et il coordonne un programme de recherche international sur les situations trans (France, Brésil, Italie, Norvège, Chili, Portugal, Danemark) ainsi qu'une étude sur l'histoire et les des transformations de la sexologie contemporaine. Son dernier ouvrage coordonné avec Sharman Levinson s'intitule *Histories of Sexology : Between Science and Politics* et il est paru en 2021, aux éditions Palgrave Macmillan.